

14 oct 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 14 octobre 2005

Transfert de connaissance Pôles d'attraction technologiques

Nouveaux projets dans le cadre du programme de recherche "Pôles d'attraction technologiques".

Nouveaux projets dans le cadre du programme de recherche "Pôles d'attraction technologiques".

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé le programme de stimulation au transfert de connaissances dans des domaines d'importance stratégique. Le programme de recherche "Pôles d'attraction technologiques" a pour but d'améliorer la relation entre la recherche et le développement ainsi que de renforcer la coopération entre universités et centres sectoriels spécialisés. Le programme constitue une action d'impulsion pluriannuelle sous la forme d'un ensemble de projets de recherche. Ceux-ci sont axés sur le développement de connaissances scientifiques et technologiques dans le but de déboucher sur des méthodes, des procédés et des outils capables de générer l'innovation dans le secteur industriel à l'échelle du pays. Les domaines choisis sont : la normalisation, les télécommunications, le spatial, les technologies propres et les nouveaux matériaux. Au vu du succès de la première phase du programme en termes de taux de participation, de qualité des projets proposés et de demande de dépôts de brevets relatifs aux résultats de ces recherches, il est proposé de mettre en oeuvre une nouvelle phase de ce programme, sur le même modèle. Un budget de 6.256.000 euro est prévu. Un appel public à propositions sera publié au Moniteur belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe